# Direction des Collectivités et de la Réglementation

# QUANTITÉS MAXIMALES DÉFINITIVES ADMISES À REMBOURSEMENT CONDITIONNEMENT ET LIVRAISON

Les quantités maximales remboursables définitives sont les suivantes :

au 13/05/24 90 592	Nbre d'électeurs + 5 % <b>95 122</b>	Nbre d'électeurs x 2 + 10 % 199 302	Nbre d'emplacements x2	Nbre d'emplacements x 2
CREUSE	Circulaires	Bulletins de vote	Grandes affiches	Petites affiches
Nbre d'électeurs	(210mm x 297mm)	(105mm x 148mm)	(594mm x 841mm)	(297mm x 420mm)

#### **CONDITIONNEMENT:**

- ✓ palette 80 x 120
- un seul candidat par palette
- un seul type de document par palette :

professions de foi (circulaires), bulletins de vote ELECTEURS bulletins de vote MAIRIES

- ✔ les professions de foi sont à livrer pliées à l'unité et non pas encartées les unes dans les autres
- paquets bien talonnés sur palette
- ✓ croisement des documents à chaque couche (a minima tous les 500 exemplaires), sans film rétractable et sans intercalaire
- ✓ ne pas poser les paquets à même la palette, prévoir une macule carton avant la première couche
- ✓ coiffe rigide sur le dessus des documents palettisés
- ✔ filmer la palette et prévoir un cerclage plastique pour assurer le maintien durant le transport

#### PRÉVOIR UNE FICHE D'IDENTIFICATION PAR PALETTE INDIQUANT :

PRÉFECTURE DE LA CREUSE LE NOM DU CANDIDAT LA QUANTITÉ DE DOCUMENTS SUR LA PALETTE NUMERO DE PALETTE

### PRÉVOIR UN BON DE LIVRAISON PAR CANDIDAT INDIQUANT :

PRÉFECTURE DE LA CREUSE NOM DU CANDIDAT LA QUANTITÉ TOTALE LIVRÉE et LE NOMBRE DE PALETTES

Place Louis Lacrocq B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex Tel : 05.55.51.59.00

Courriel: prefecture@creuse.gouv.fr

www.creuse.gouv.fr

LIEU DE LIVRAISON: Hall de l'Agriculture, 121 rue de Pommeil, 23000 GUERET

## **MODALITES PRATIQUES:**

Pas de quai de déchargement, prévoir camion avec **hayon** et **transpalette**, pas de semi-remorque par manque de place autour du hall.

# RÉCEPTION DES DOCUMENTS SUR RENDEZ-VOUS : Appeler au 05 55 51 58 61 / 06 80 36 67 77

le jeudi 23 mai de 8h30 à 16h le vendredi 24 mai 2024 de 8h30 à 16h le lundi 27 mai 2024 de 8h30 à **18h (dernier délai)**